

L'industrie du cinéma à Montréal

Historique et portrait

L'industrie cinématographique montréalaise a connu des débuts modestes à la fin des années 40. L'arrivée de la télévision en 1952 a bouleversé les choses: les créateurs d'images ont délaissé le cinéma pour la télévision. Notre industrie cinématographique renaît au début des années 60, mais avec des moyens plus modestes. C'était l'époque du cinéma-vérité, dont la production et la distribution étaient précaires et mal assurées. Ce n'est donc qu'au début des années 70 que l'industrie cinématographique se développe. Jusque là, Montréal était le seul centre de production au Canada.

Plusieurs événements importants se sont succédés de la fin des années 70 à la fin des années 80 et ont marqué le développement de notre industrie. Les plus marquants sont les suivants :

- les gouvernements fédéral et provinciaux ont pris une part active au financement des productions canadiennes;
- les différents projets de construction d'une cité du cinéma à Montréal sont morts les uns après les autres, laissant le champ libre à Vancouver et Toronto;
- une partie importante de la production télévisuelle est confiée aux producteurs privés;
- la création de fonds pour la production d'émissions, de téléfilms et de séries télévisées a assuré un roulement régulier et de fait, stabilisé l'évolution de l'industrie au Canada;
- de plus en plus de productions hollywoodiennes quittent Los Angeles pour être tournées dans d'autres villes américaines et canadiennes.

Les enjeux sont énormes: on parle de centaines de millions de dollars et de milliers d'emplois. Il fallait faire des choix et prendre des décisions importantes. Au Québec, on a utilisé les fonds publics exclusivement pour le développement de la production québécoise, alors qu'à Toronto et à Vancouver ces fonds ont aussi servi à attirer les productions américaines. À la fin des années 80, Montréal a perdu son titre de capitale du cinéma au Canada au profit de Vancouver pour passer au troisième rang, après Toronto. En 1992, alors qu'aucune production étrangère n'est tournée à Montréal, la situation est critique. On réalise pour la première fois que sans l'apport de ces productions, notre industrie ne peut être compétitive à cause de son faible volume et qu'elle est condamnée, à plus ou moins brève échéance, à se marginaliser par rapport au reste du pays. Un effort concerté de promotion des syndicats, des représentants de l'industrie, de la SODEC et de la Ville de Montréal a permis depuis dix ans d'augmenter de 50% par année les sommes dépensées par les productions étrangères à Montréal, pour atteindre en 2000 le montant record de 337\$M. La production québécoise, de son côté, n'a cessé de croître pour atteindre plus de 500\$M.

De plus en plus d'entreprises de production et de postproduction s'ouvrent sur le marché international : des producteurs étrangers s'associent à des producteurs québécois et des entreprises d'effets visuels et d'effets spéciaux obtiennent d'importants contrats de l'extérieur. L'industrie cinématographique occupe maintenant une place importante dans l'économie montréalaise. En plus de créer des emplois, cette industrie ne pollue pas et, grâce aux tournages étrangers et aux exportations, amène de l'argent neuf dans notre économie.

Les chiffres clés pour l'industrie à Montréal sont les suivants :

- Montréal est le 5^e centre de production en Amérique du Nord, derrière Hollywood, New York, Vancouver et Toronto, avec 100 entreprises de production d'envergure et 2 500 techniciens spécialisés;
- Montréal regroupe 92% des tournages au Québec et 98% des infrastructures techniques;
- 830 millions \$ d'investissements directs en l'an 2000 (croissance de 300% depuis 1992), ainsi que 15 000 emplois par année, dont 8 000 permanents.

Positionnement de Montréal

Cinéma traditionnel

Malgré les apparences, l'industrie du cinéma est une industrie "lourde", c'est-à-dire qu'elle doit disposer d'une infrastructure de services techniques qui demandent des investissements considérables, dont des studios, des laboratoires et un inventaire complet des équipements les plus sophistiqués. La croissance rapide du nombre des tournages depuis dix ans a justifié la constitution d'un actif industriel qui, à bien des égards, a propulsé Montréal parmi les grands centres de production dans le monde. De plus, la qualité de la création cinématographique montréalaise est reconnue mondialement.

Montréal bénéficie aussi d'un positionnement avantageux parce qu'il existe ici un équilibre entre la production locale et la production étrangère. L'importance de la production locale et sa croissance rapide nous donnent aussi un avantage concurrentiel, en ce sens qu'elles permettent de stabiliser le marché intérieur et qu'une grève aux États-Unis aura moins d'impact à Montréal qu'à Toronto et à Vancouver. Montréal a également comme actif important une architecture très riche, qui peut répondre à des besoins de tournage très diversifiés. Il est clair que pour l'avenir, Montréal peut occuper une place encore plus importante dans l'univers cinématographique, dans la mesure où elle pourra faciliter l'accès pour ses entreprises à un marché hautement compétitif et assurer une croissance régulière du nombre de productions québécoises.

Nouvelles technologies

Montréal bénéficie aussi d'un excellent positionnement en ce qui concerne les nouvelles technologies reliées au cinéma et elle a définitivement commencé à se tailler une place à l'international dans ce domaine. Nous avons sans contredit beaucoup de talent du côté de la post-production, ainsi que dans les industries qui font appel à la maîtrise de technologies très variées, incluant les technologies de pointe, tels l'animation et les effets visuels, ainsi que les films produits en format géant (il est à souligner que Montréal est la capitale mondiale de l'expertise dans ce domaine spécifique). Notre *branding* en est un de qualité et d'expertise, avec une créativité issue d'un milieu urbain unique, qui permet de livrer une gamme étendue de produits à coûts très compétitifs.

Les différents facteurs qui suivent mettent en relief les principales forces dont nous disposons en regard des nouvelles technologies.

- *Un historique prometteur :*
 - Pionnier de l'animation (ONF);
 - Création du format IMAX (1967);
 - 1^{er} court métrage en 3D de l'histoire du cinéma numérique (*Tony de Peltrie*) ;
 - Leader pour la conception de logiciels d'effets spéciaux (norme mondiale);
 - Pionnier de la haute définition (*Les Aventures secrètes de Jules Verne*).

- *Des infrastructures pertinentes :*
 - Entreprises d'animation, d'effets visuels et de post-production;
 - Studios de décors virtuels;
 - Centre de diffusion numérique et par satellite (Ex Centris).
- *Une R&D et des technologies d'avant-garde :*
 - Virage technologique déjà pris (équipements, etc.);
 - Services techniques en HD;
 - Réseaux de recherche de pointe (Hexagram, SAT).
- *Des expertises et des compétences clés :*
 - Techniciens, artisans et artistes de calibre mondial.
- *Une industrie du cinéma aux multiples qualités:*
 - Importante, originale et talentueuse;
 - Mariage d'influences diverses;
 - Forte tradition cinématographique d'art et d'essai.
- *L'industrie de l'animation et des effets visuels :*
 - 20 entreprises, 800 emplois directs et des ventes annuelles de 160 millions \$;
 - Croissance accélérée et présence réelle sur la scène internationale;
 - Reconnaissance internationale (Prix et contrats prestigieux);
 - Nombreux créateurs « exilés » aux États-Unis (dont plusieurs souhaitent revenir).
- *La formation :*
 - Présence d'excellentes écoles (ex. : Centre NAD, ICARI, etc.).
- *Des marchés importants à proximité :*
 - Exemple : New York, notamment pour la publicité télévisuelle.
- *Une équation économique avantageuse :*
 - Excellent rapport qualité / prix;
 - Coûts très abordables.

Perspectives, enjeux et défis

Les perspectives de développement de l'industrie cinématographique sont théoriquement sans limite. En fait, c'est l'exercice d'un contrôle "national" des objectifs du développement au profit de la société québécoise qui en fixe les balises. La problématique est la suivante: il faut soutenir la croissance de la production québécoise tout en favorisant le développement et la croissance de l'infrastructure technique, elle-même alimentée par un apport de plus en plus important de l'étranger, sans affecter le caractère spécifique de notre cinématographie.

Par ailleurs, l'avènement du numérique dans le marché de l'image et du son, et en particulier dans le cinéma, laisse clairement prévoir que ces nouvelles technologies vont induire une mutation des plus rapides (5-7 ans) qui va bouleverser l'industrie technique du cinéma, comme l'a déjà fait le passage du muet au parlant.

Le tout-numérique s'impose dans tous les corps de métier et notamment dans l'image, le son, la prise de vue, la post-production, jusqu'à la distribution et la transmission des films. Les progrès déjà atteints en matière de technologie numérique de haute définition laissent prévoir la généralisation de la projection digitale dans un horizon de cinq ans.

Montréal doit absolument prendre sa place dans cette nouvelle donne. Dans cette perspective, le talent de nos créateurs prendra plus d'importance que nos capacités d'exécutants techniques. L'exportation devient également une nécessité vitale. De notre réussite dépendront la perte ou la création de milliers d'emplois, l'importance du leadership mondial de Montréal et l'exode des compétences.

Les principaux enjeux et défis qui nous confrontent peuvent être synthétisés comme suit :

- Consolider et développer la position de Montréal pour en faire une force incontournable sur l'échiquier mondial, en utilisant nos forces et nos attributs spécifiques;
- Rassembler tous les acteurs de l'industrie, à des fins de s'entendre sur les objectifs et de mettre en place les stratégies et les actions concertées pertinentes pour un développement optimal de notre industrie, axé surtout sur l'international;
- Considérer le développement de notre industrie sous un angle davantage économique que culturel, dans le but de concurrencer le plus efficacement nos principaux compétiteurs, souvent très dynamiques et bien organisés;
- Maintenir un équilibre entre la croissance de notre industrie, alimentée par l'étranger, et le caractère intrinsèque de notre cinématographie;
- Mettre en place les infrastructures et les outils de promotion les plus appropriés en tenant compte du stade de développement que Montréal a atteint et de celui que nous souhaitons atteindre;
- Déterminer notre capacité réelle à développer une nouvelle clientèle et obtenir plus de régularité dans nos résultats de développement des affaires;
- Profiter des nouvelles opportunités que les demandes accrues de contenu et les nouvelles technologies généreront;
- Contrer le nationalisme américain;
- Développer suffisamment rapidement la formation pour suivre la croissance de l'industrie;
- Maintenir un environnement favorable au développement de l'industrie, notamment en faisant les ajustements requis au niveau de la fiscalité;
- Assurer un équilibre entre les tournages et les citoyens, tout en assurant un accès à prix concurrentiel aux endroits requis par le tournage, et en considérant le potentiel accru des arrondissements dans la gestion des tournages (occupation du domaine public).

Pistes d'action

En regard de tout ce qui précède, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées pour le développement de l'industrie du cinéma à Montréal pour les prochaines années. Les suivantes apparaissent centrales.

- S'assurer d'une reconnaissance officielle du secteur comme porteur pour l'économie de Montréal, ainsi que de l'intérêt de la Ville à jouer un rôle significatif dans le développement de cette industrie;
- Étant donné que la gestion des tournages demeure centrale, mettre en place un comité aviseur pour harmoniser les conditions de tournage dans la nouvelle ville et pour faciliter les démarches des producteurs;
- Dans la perspective où la Ville souhaite mettre en place le meilleur processus possible d'approbation des projets d'infrastructures, s'assurer que ces derniers dans le domaine du cinéma puissent bénéficier de l'action rapide et efficace d'un guichet d'entrée unique qui permettra leur réalisation dans les meilleurs délais possibles;
- En considérant la structure de financement du Bureau du Cinéma et de la Télévision, ainsi que les retombées économiques actuelles, élaborer un plan d'action et mettre en place des mesures concrètes visant à regrouper et à mieux concerter l'ensemble des ressources disponibles vouées à la promotion de l'industrie à l'étranger et à la coordination des tournages;
- À partir d'une première rencontre qui a permis de mesurer l'intérêt et les consensus possibles, assurer la continuité du présent groupe de travail afin d'établir une plate-forme permanente de développement, où seront examinés les enjeux stratégiques. Ceci permettra de développer un plan d'affaires commun avec des objectifs clairement identifiés. Ce plan devra permettre, entre autres, de rassembler l'information et l'argumentaire nécessaires, de faire le lien entre le volet économique et le volet culturel, de développer des séries d'action en commun (tel que déjà fait par le Consortium Format Géant et Québec AnimFX), de s'arrimer avec des initiatives existantes (tels les Festivals) et d'établir des indices de mesure des actions entreprises.
- Élaborer d'un plan d'action visant à faire de Montréal un joueur important dans le cinéma numérique au niveau mondial. Mettre sur pied, notamment, des vitrines et des documents promotionnels pour présenter l'ensemble de nos forces;
- Mettre en place des initiatives concrètes pour développer davantage la formation professionnelle. Appuyer notamment la mise sur pied du Centre de formation en format géant;
- Développer des propositions concrètes pour que la fiscalité ne soit pas un entrave à la croissance de notre industrie;
- Entreprendre des actions spécifiques visant à harmoniser les relations avec les citoyens en regard des tournages extérieurs.

Membres du groupe de travail

M. Michel G. Desjardins, Groupe Image Buzz et Québec AnimFX,
Président du groupe de travail;

M. Pierre Lafleur, SODEC;
M. Christian Ruel, Téléfilm Canada;
Mme Arden Ryshpan, STCVQ et ACTRA;
M. Pierre Curzi, UDA;
M. Michel-Charles Major, APVQ;
Mme Céline Pelletier, APFTQ;
M. Michel Trudel, Location Michel Trudel (Mel's Studio);
MM Martin Fontaine et **Benoît Hogue**, Studios Cité-Ciné;
M. Philippe Turp, Hexagram;
M. Normand McKay, Consortium Format Géant;
M. Richard Paradis, ACDEF.

Soutien :

M. André Lafond, Ville de Montréal;
M. Daniel Bissonnette, Ville de Montréal;

Observateurs :

M. Henry Walsh, Ville de Montréal;
M. Jean-Pierre Labrie, CMM;
M. François Côté, Ville de Montréal.